



**PUBLI-TOPEX**

—  
ÉDITION  
FORMATION  
EVENTS

PUBLI-TOPEX – 25 RUE DE PONTIEU – 75008 PARIS

S.A.S.U. AU CAPITAL DE 38 250 EUROS

R.C.S PARIS B 662 035 773 – SIRET 662 035 773 00032 – N° TVA FR 30 662 035 773

PUBLI-TOPEX EST UN ORGANISME DE FORMATION DÉCLARÉ SOUS LE NUMÉRO 11.75.39613.75  
AUPRÈS DU PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE. CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÈMENT DE L'ÉTAT.

**RENSEIGNEMENTS FORMATIONS ET INSCRIPTIONS :**

TÉL. : 01 53 89 00 83 • [FORMATION@PUBLI-TOPEX.COM](mailto:FORMATION@PUBLI-TOPEX.COM)

# PRÉSENTIEL - Les obligations du chef d'entreprise

## CONTEXTE

Respecter un certain nombre d'obligations en matière de gestion de votre structure, qui portent, entre autres, sur les domaines suivants: comptabilité, fiscalité, gestion du personnel (réglementation du travail et paye) et formalisme juridique.  
Savoir décliner ces obligations selon la forme juridique d'entreprise choisie.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- > Connaître et comprendre les obligations comptables, sociales et fiscales du chef d'entreprise ;
- > Présenter des méthodes de gestion et d'organisation en matière du suivi des obligations.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS

- > Formation dispensée en présentiel dans un établissement recevant du public (ERP).
- > Quelques jours avant le début de la session réservée, envoi du support de cours par mail à chaque participant et disponibilité dans le compte client.
- > Lors de l'exposé de l'intervenant, chacun peut intervenir.

## ITINÉRAIRE DE LA FORMATION

### Introduction (1h)

Un bref tour d'horizon des formes juridiques d'exercice d'une activité

### Les obligations comptables (3h)

- > Les textes réglementaires: le code de commerce, le règlement de l'Autorité des normes comptables et le plan comptable général
- > Leur mise en application au travers de l'organisation comptable au quotidien
- > Leur aboutissement: les états financiers
- > Les solutions permettant de répondre à ces obligations: organisation, logiciels, prestataires...

### Les obligations fiscales (3h)

Elles découlent à la fois de la nature de l'activité exercée, du choix du modèle juridique d'exercice et du volume d'activité.

- > Les principaux impôts et taxes
- > Les obligations déclaratives courantes
- > Les risques encourus et le pouvoir de contrôle de l'administration fiscale
- > Les solutions préventives



**PUBLI-TOPEX**

—  
ÉDITION  
FORMATION  
EVENTS

PUBLI-TOPEX – 25 RUE DE PONTHEIU – 75008 PARIS

S.A.S.U. AU CAPITAL DE 38 250 EUROS

R.C.S PARIS B 662 035 773 – SIRET 662 035 773 00032 – N° TVA FR 30 662 035 773

PUBLI-TOPEX EST UN ORGANISME DE FORMATION DÉCLARÉ SOUS LE NUMÉRO 11.75.39613.75  
AUPRÈS DU PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE. CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÈMENT DE L'ÉTAT.

**RENSEIGNEMENTS FORMATIONS ET INSCRIPTIONS :**

TÉL. : 01 53 89 00 83 • [FORMATION@PUBLI-TOPEX.COM](mailto:FORMATION@PUBLI-TOPEX.COM)

## SUIVI ET ÉVALUATION

### Suivi

- > Pointage des présents sur feuille d'émargement.
- > Attestation de présence disponible dans l'espace client du site [publi-topex.com](http://publi-topex.com) sous réserve de la réception des réponses au QCM de validation des connaissances.

### Evaluation

- > Tour de table en début de formation pour évaluer le niveau et les besoins, confirmation de l'acquisition des informations à la fin de chaque séquence. L'intervenant répond aux questions complémentaires des participants posées à l'issue de la formation adressées à [formation@publi-topex.com](mailto:formation@publi-topex.com) qui transmettra à l'intervenant.
- > Quiz en fin de formation afin d'évaluer l'atteinte des objectifs.
- > Evaluation de la formation par le participant: questionnaire de satisfaction à chaud du stagiaire en fin de session.

*Le programme est disponible au format PDF dans le compte client, rubrique «Documents formation», dès que l'inscription est enregistrée.*

*Cécile Freidels, référente handicap, est à votre disposition chez Publi-Topex  
au 01.53.89.00.80 ou par mail: [administration@publi-topex.com](mailto:administration@publi-topex.com)*